



FEUILLE DE ROUTE

Quels enjeux prospectifs pour Chambéry métropole ?

Et si en 2030 Chambéry métropole était devenue une seule et même commune ? Et si d'ici là, l'agglomération s'étendait de Montmélian à Ruffieux ? Parce que nous nous devons d'anticiper, inventer pour continuer de peser, **nous devons nous projeter sur une longue période**. Si cette vision soulève nombre d'incertitudes, elle est autant une opportunité à saisir pour nous repenser et initier des changements significatifs. C'est pourquoi nous lançons la « **fabrique du territoire** », une démarche qui vise à élaborer un projet d'agglomération à l'horizon 2030. Véritable projet de génération, cette fabrique doit impliquer ceux qui, justement, font et feront notre territoire : ses forces vives, les jeunes surtout. Cette jeunesse, si elle est parfois en proie aux angoisses, nous la savons innovante, diversifiée, pleine d'idées et d'envies. Nous avons à cœur qu'elle s'empare de ce projet pour propulser nos espaces de vie dans le futur, à travers une vision englobante, véritable projet de territoire. Le défi est stimulant. Et pour cela, l'agglomération toute entière doit oser se confronter à des enjeux prospectifs, des enjeux d'avenir. La société évolue, nous aussi.

Fabriquer l'agglomération de 2030 : un enjeu d'efficacité de notre gouvernance et de notre périmètre. Chambéry métropole, un territoire coordonné, ouvert, et attractif.

D'abord, c'est la structuration de notre agglomération qui doit être questionnée. L'échelle la plus pertinente est-elle celle que nous connaissons ? Ou devons-nous repenser sa taille et ses capacités d'action, pour aller plus loin, pour faire mieux ?

Cette démarche engage un projet pour l'agglomération et ses communes, maillons de proximité indispensables. N'ayons pas peur d'interroger notre propre fonctionnement : **quels sont les apports mutuels, atouts comme contraintes, de Chambéry et des 23 autres communes ?** Si la Cité des Ducs apporte les équipements et la centralité nécessaire à la reconnaissance de toute l'agglomération, les communes rurales génèrent une attractivité de loisirs et de ressources en milieu naturel, tandis que les communes de première couronne permettent de déconcentrer services, activités et emplois en conservant un accès rapide au centre. Il est clair que la vision d'ensemble et le travail commun sont essentiels pour rendre plus cohérent notre territoire.



Puisqu'il existe de fortes interactions entre les compétences communales et intercommunales, **est-ce que penser Chambéry Métropole à l'horizon 2030 induit à anticiper des futures prises de compétences par l'Agglomération**, comme la culture, le sport, les services à la personne ? Il nous faut interroger notre propre gouvernance, pour qu'elle accompagne efficacement l'action de l'agglomération et qu'elle soit la plus adaptée possible aux attentes des citoyens.

Notre position géographique est un atout. A 45 minutes de deux aéroports internationaux, nous sommes surtout au carrefour alpin de l'Europe. **Le Lyon-Turin**, pour lequel le fret doit être la priorité, incarne ce **positionnement stratégique** et le renforce puisqu'il sera largement vecteur d'attractivité. Nous devons nous saisir de cette question du positionnement de notre agglomération pour en faire un levier de développement encore plus fort. Ce projet d'agglomération se doit aussi d'être **un projet partenarial avec les territoires voisins**, partenaires naturels au sein d'un même bassin de vie. Posons-nous, ensemble, les bonnes questions : quelles influences entre nos territoires ? Quelles solidarités et quels liens ? Dans un contexte de concurrence territoriale accrue, la coopération est vitale, pour les citoyens pour qui les limites administratives n'existent pas, pour favoriser un développement économique commun et responsable. Réfléchir ensemble au territoire de demain, c'est préparer le grand rendez-vous que le futur pôle métropolitain Annecy – Grand Lac – Chambéry métropole a avec la grande région Rhône- Alpes Auvergne. La question du périmètre élargi conduit aussi à interroger **la relation d'irrigation qui existe entre notre agglomération et les massifs dont elle est piémont**, à savoir les Bauges, la Chartreuse, la chaîne de l'Epine et l'Avant-Pays savoyard. Comment lier des coopérations fructueuses et adaptées avec eux, comment rendre utiles ces relations, en se focalisant d'abord sur Grand Lac et les Bauges ?

Fabriquer l'agglomération de 2030 : un enjeu d'aménagement et de déplacements raisonnés. Chambéry métropole, un territoire équilibré et mobile.

Notre territoire a de nombreux challenges à relever : **entre lac et montagne, rural et urbain**, nous vivons dans un cadre de vie privilégié. Notre spécificité ? Nous sommes une agglomération à taille humaine. Disposer de tous les avantages d'une métropole sans ses inconvénients, c'est une chance qu'il nous revient de préserver. Nous nous devons de préserver la dimension humaine de l'agglomération, celle-là même qui fait notre agilité, notre force, notre différence. Notre territoire est contraint, et nous devons réussir à **l'aménager selon le juste équilibre entre dynamisme économique, logement/espaces de vie, et espaces naturels**, en portant fièrement la dimension rurale de notre agglomération. Par exemple, vouloir accueillir la population nous



impose de lui donner du travail à proximité. A nous de superposer ce triptyque sur une seule et même carte, pour y porter un regard d'avenir, transversal, fonctionnel, responsable et ambitieux. Un regard pour bien penser ce territoire parce qu'il nous tient à cœur, le penser dans le sens de l'intérêt général, selon les besoins et ambitions de ceux qui l'investissent chaque jour.

La mobilité est un de ces besoins. Elle s'invite et s'impose comme un facteur majeur pour le développement et la qualité de vie de l'agglomération. Pour elle, nous voulons aller de l'avant : **cesser d'opposer les modes de déplacement les uns aux autres et développer un bouquet de mobilités complémentaires** à l'échelle de notre bassin de vie. L'ambition ? Obtenir une chaîne de déplacement fluide, où chaque mode trouve sa place. A nous d'innover avec le transport par câble et le développement d'une mobilité « numérique », de **favoriser les modes doux** comme les transports en commun, l'autopartage, le vélo ou encore le covoiturage. L'offre se doit d'être performante et adaptée aux besoins de **tous les publics, particuliers comme entreprises**. La stratégie ne peut ignorer la diversité et les **évolutions des modes de vie**, au contraire, elle doit chercher à les prendre en compte et les anticiper. Elle ne doit pas non plus négliger **l'ouverture vers les territoires voisins**, notamment avec une meilleure connexion des liaisons ferroviaires. Fabriquer la mobilité de 2030, c'est animer notre territoire et ses habitants. Parce que l'accessibilité renforce le rayonnement, et parce que la mobilité renforce le lien social.

Fabriquer l'agglomération de 2030 : un enjeu de vitalité économique. Chambéry métropole, un territoire connecté et productif.

Pour faire de notre bassin de vie un territoire d'avenir, **l'activité économique et l'emploi** sont le premier des rendez-vous. La performance économique, nous l'atteindrons **en ancrant notre territoire en tant que point focal** entre la nouvelle région Rhône-Alpes Auvergne et les métropoles de Grenoble, Lyon, Genève et Turin. Nos liens avec l'Italie du Nord, dynamique et si proche, doivent être renforcés. Pour devenir ce point focal, il faut innover, faire preuve d'intelligence. Nous avons le potentiel et les infrastructures. A nous maintenant de **soutenir le développement des activités déjà existantes** sur notre territoire. En tant qu'activités économiques et créatrices d'emploi, l'agriculture et la forêt ont un potentiel évident. Cessons de les appréhender seulement sous un angle environnemental, travaillons à valoriser ce potentiel. Osons faire le choix d'une **spécialisation sectorielle** qui nous différencie : les énergies renouvelables, le numérique et les réseaux, l'aménagement et l'équipement de la montagne, l'outdoor, par exemple. A nous surtout d'attirer de nouvelles entreprises, des industries innovantes, parce que notre agglomération s'est forgée peu à peu l'image d'un territoire sur lequel on peut miser, attractif, offrant des **cadres de**



travail stimulants et adaptés à leurs besoins. Se donner les moyens de nos ambitions, c'est promouvoir notre agglomération et ses atouts, mais c'est aussi faire preuve de modernité **en s'emparant de l'opportunité incontournable qu'offre la numérisation de l'économie.** Prenons le pari de cette révolution, parce que le développement de la fibre optique est un argument de poids pour la compétitivité des entreprises et donc pour l'attractivité de notre territoire. Ce rayonnement, ce développement économique, tous deux passent aussi par la **valorisation de notre offre touristique.** Faisons que ceux qui visitent notre territoire y reviennent avec la même envie, parce qu'ils auront goûté aux plaisirs du tourisme outdoor bien sûr, entre lac et montagne, mais aussi du tourisme culturel, santé et bien-être et thermal, patrimoine, et même du tourisme d'affaires. Développons les hébergements, l'agro-tourisme, misons sur nos spécificités ! Le Grand Plateau Nordique, grâce à ses équipements et son positionnement, est un atout solide. Il n'est pas seulement créateur de richesse mais aussi créateur d'emplois. Forts de toutes ces ressources, imposons Chambéry métropole en tant que terre de tourisme privilégiée. Imposons aussi Chambéry Métropole en tant qu'agglomération pleinement engagée dans l'économie de la connaissance, avec l'enseignement supérieur et la recherche. Car il est **un partenariat qui nous tient à cœur de consolider, c'est celui avec l'Université Savoie Mont Blanc.** La développer constitue une véritable valeur ajoutée, un facteur de différenciation avec d'autres agglomérations. Nous devons aussi miser sur le réseau d'établissements autres que l'Université. Saisissons-nous de l'enseignement supérieur dans son ensemble pour accompagner les évolutions de la société et du monde du travail à travers des formations spécifiques. Saisissons-nous en pour promouvoir les filières en adéquation avec les besoins locaux et les secteurs économiques dans lesquels nous avons choisi de nous distinguer, parce que l'emploi local est une priorité pour nous. Cette priorité, elle vient aussi s'exprimer dans le **développement de l'économie sociale et solidaire** sur notre territoire. Parce qu'elle place l'homme en tant qu'objectif prioritaire, saisissons-nous de cette richesse de projets pour les entreprises et les associations, structurons et soutenons le réseau de l'ESS et ses structures.

Fabriquer l'agglomération de 2030 : un enjeu environnemental. Chambéry métropole, un territoire à vivre durablement.

Comment penser 2030 sans l'objectif de préserver la qualité de l'eau, de l'air, de l'environnement ? Il s'agit là de pérenniser notre avenir et de protéger les générations futures, car c'est aussi un enjeu de santé publique. Fabriquer l'agglomération de demain, c'est **affirmer un développement responsable.** Nous avons engagé et nous avons la ferme ambition de réussir la **transition énergétique,** parce que c'est être en phase avec les enjeux de notre temps mais c'est aussi créer une réelle opportunité pour la vitalité, l'emploi et l'attractivité de notre territoire. Notre



agglomération est une **terre d'innovation en matière de développement durable**, l'exemple de l'INES est révélateur. Il doit en être ainsi encore jusqu'en 2030 : les démarches que sont TEPos, Zéro déchet Zéro gaspillage, la charte forestière et le schéma agricole doivent trouver une cohérence globale sur le long terme. Le territoire dispose d'un **large potentiel pour réduire sa facture énergétique comme pour produire des énergies renouvelables locales**, d'autant plus lorsqu'il associe son action à celles de ses voisins. L'objectif qui doit guider notre action est clair : s'affirmer de plus en plus en tant que maître, acteur de notre mix énergétique, en réfléchissant à l'organisation la plus efficace pour atteindre cette ambition. Mais le développement responsable, c'est aussi et surtout **préserver notre ressource en eau** par une distribution et un assainissement sans cesse améliorés ; c'est **lutter contre la pollution** en favorisant les alternatives à la voiture ; c'est poursuivre nos efforts pour réduire nos déchets et développer l'économie circulaire autour de cette filière ; c'est développer **une agriculture de qualité et de proximité** avec les circuits courts ; c'est préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers ; c'est se préparer à la nécessaire **adaptation au changement climatique**. En somme, affirmer notre développement responsable, c'est trouver le bon équilibre entre la multitude d'ambitions qui stimule notre territoire au quotidien.

Fabriquer l'agglomération de 2030 : un enjeu de cohésion sociale. Chambéry métropole, un territoire pour vivre ensemble.

Chambéry métropole, c'est 130 000 habitants, qui partagent un même espace de vie. Nous serons 15 000 de plus en 2030 soit près de 250 000 à l'échelle de notre bassin de vie. Un défi pour notre agglomération. Aujourd'hui le vivre-ensemble est mis à l'épreuve, nous devons redoubler d'efforts et d'audace pour composer la cohésion sociale de demain. A nous de donner à chacun sa chance pour s'épanouir et trouver sa place. A nous d'être audacieux pour affirmer Chambéry métropole en tant qu'agglomération « humaine ».

A travers le levier de l'habitat

Son premier défi, c'est de réussir à proposer **une offre de logements suffisante, décente et adaptée à une diversité de besoins**. Selon l'âge, la situation sociale, familiale, financière, professionnelle, les projets ne sont pas les mêmes, tandis que les modes de vie évoluent et évolueront encore. Tout ceci est à prendre en compte. Nous devons aussi **interroger la mixité sociale**, la rendre plus efficiente, parce que le bien-vivre ensemble ne peut fonctionner si chacun n'a pas conscience de ses droits et devoirs. Son deuxième **défi est lié à l'urbanisme : nous devons penser l'habitat selon sa structuration avec les zones d'activités économiques, les « poumons**



verts », les commerces, les transports, les services de proximité. Densifier, reconstruire la ville sur la ville, investir les zones-vides en milieu urbain, faire cohabiter l'urbain et le rural, là est tout l'enjeu. Au sein d'une agglomération qui a l'ambition de se penser dans sa globalité, c'est la **solidarité intercommunale** entre les territoires qui doit primer, tout en **respectant leurs particularités. Son troisième défi est environnemental.** Les clés pour le relever sont à trouver du côté de la rénovation des bâtiments énergivores et de la construction de bâtiments économes en énergie. Directement liée à cet enjeu, la population a un rôle à jouer. Parce que le défi environnemental a la capacité de fédérer l'agglomération autour d'une ambition commune.

Avec une politique de la ville ambitieuse

Certains habitants vivent en marge de notre société parce qu'ils ne sont pas intégrés socialement et économiquement, qu'ils se sentent discriminés ou qu'ils ne se reconnaissent plus dans les valeurs républicaines. Affronter ce constat, c'est faire le premier pas pour **rediriger les publics en difficultés d'insertion vers le champ républicain** et la participation citoyenne. Osons provoquer le changement. Osons **structurer une réponse novatrice et adaptée aux problématiques de chaque parcours de vie.** L'action de proximité, nous voulons qu'elle mobilise de nouveaux acteurs dans un partenariat public/privé qui privilégie la coordination. Cette action, nous la voulons transversale, qu'elle investisse le scolaire, le socio-culturel, le sport, l'économie, la formation, afin de **donner plus de chance d'insertion** socio-professionnelle durable **Donner de l'autonomie** est aussi un enjeu primordial. En luttant contre la **fracture numérique** et en facilitant la mobilité, les inégalités des chances visent à être réduites. En 2030 et bien avant, il faudra que les regards sur les quartiers prioritaires aient changé. C'est pourquoi l'Agglomération doit **revitaliser les zones urbaines en difficultés, par l'amélioration de l'habitat et de l'accessibilité.** Pour rétablir une confiance mutuelle et lutter contre l'exclusion.

Pour une agglomération « terre de solidarités »

Faire de Chambéry Métropole un territoire de solidarités, c'est d'abord apporter des réponses aux difficultés, dont souffrent certains. Mais lutter contre l'exclusion c'est aussi poursuivre nos engagements volontaristes et participatifs en matière d'**accessibilité aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite**, c'est reconnaître que l'exclusion n'est pas qu'un seul phénomène urbain mais qu'elle concerne aussi les zones rurales. C'est **prendre en compte le vieillissement de la population** de plus en plus marqué, en assumant avec les autres acteurs institutionnels la responsabilité de développer des nouveaux services à la personne en faveur de l'autonomie, du maintien à domicile, du répit. C'est trouver des **solutions adaptées et satisfaisantes pour accueillir les gens du voyage** dans une République de droits et devoirs. Mais



c'est aussi offrir des **équipements collectifs, des structures sportives, culturelles et de loisirs, pour l'ensemble de l'agglomération**. Diversifier et renforcer cette pratique, selon les atouts de notre territoire, représente un solide vecteur d'éducation, d'épanouissement et de cohésion sociale, mais aussi de notoriété. La volonté de faire de Chambéry métropole une agglomération humaine doit tendre, finalement, vers un objectif d'émancipation et d'autonomisation pour le plus grand nombre.

Fabriquer l'agglomération de 2030, c'est d'abord faire un bilan des réalisations passées pour disposer d'une base solide de réflexion. C'est surtout considérer 2030 comme un horizon pour guider nos réalisations futures, durant toutes ces années. C'est trouver le bon degré de pragmatisme pour accomplir, avancer, en faisant nôtre la culture de l'évaluation, du suivi, en impliquant sur la durée tous ceux qui ont participé à l'élaboration du projet. Si ce document ne reflète pas toute l'étendue des sujets dont chacun pourra se saisir lors de la démarche du projet d'agglomération, il se veut un moyen de référence pour accompagner le débat, le partage pour la construction d'une vision commune pour l'agglomération. Il vient poser, en quelque sorte, la première pierre de cette « fabrique du territoire ».